

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS, Directeur-Propriétaire

LEGER BROUSSEAU, Editeur et administrateur.

FOLLETON DU COURRIER DU CANADA

20 Juillet 1891.—No 9

LES DRAMES DU FOYER

(SUITE)

—Dites plutôt comme un père. Et maintenant, Etienne, quittez-moi, l'heure de la répétition est venue, il faut que je surveille tout, et que je fasse un raccord. Préparez d'ici demain le compte-rendu de ma comédie.

—A quelle heure pourrai-je me présenter chez vous ?

—Venez avant le dîner.

—Au revoir, mon père, dit Etienne dont le visage rayonnait.

Tous deux s'éteignirent la main, et Darthos sortit.

Nanteuil lui aussi se sentait heureux. La pensée de donner cet honnête et vaillant garçon pour mari à sa fille le charmait. Il quitta la maison sans voir Augustine ni Cécile, car il voulait garder tout le temps indispensable pour les graves confidences qu'il voulait faire. Sa répétition marcha admirablement, tout le monde comptait sur un succès, et il rentra dans une de ces heureuses dispositions d'esprit qui fait que l'on se croit capable de parvenir à posséder tout ce que l'on souhaite.

Le repas fut charmant. Augustine possédait une bonne humeur souriante qui avait don de rassurer le romancier lorsqu'il avait éprouvé une contrariété, et qui doublait ses joies de famille, quand le travail lui laissait le temps de les savourer. Il se montra étonné d'esprit pendant le dîner, il fut charmant pour sa femme, pour sa fille, pour sa nièce. Mme Nanteuil jouissait pleinement de la voir si rempli d'abandon, si exubérant de verve; Cécile au contraire paraissait presque alarmée, et levait sur son père un regard dans lequel passait parfois le reflet d'une vive inquiétude.

Le repas s'acheva comme il avait commencé, et une heure après, Nanteuil prenant le bras de sa fille sous le sien, lui dit avec un sourire.

—Nous avons à causer.

Angèle devina ces mots plus qu'elle ne les entendit, et le regard qu'elle jeta à sa cousine signifiait : "Tu n'auras pas le cruel courage de briser tant d'espérances de bonheur." Cécile sourit et fit un mouvement de tête railleur dont le sens n'échappa pas à Angèle.

Augustine ne soupçonnait rien de ce que préparait son mari, l'eût-elle soupçonné, plus d'une fois elle avait manifesté sur le compte d'Etienne Darthos une opinion assez avantageuse pour se réjouir de le donner comme mari à sa fille. Quant à Angèle, comprenant que bientôt sa tante aurait besoin d'être consolée, elle s'approcha d'elle, câlineusement, et posa sa tête blonde sur son épaule.

Nanteuil et sa fille avaient gagné le cabinet de travail.

Le romancier désigna presque cérémonieusement un fauteuil à sa fille, mais sa gravité se fondit dans un sourire attendri.

—Ma chère enfant, lui dit-il, tu ne mets pas en doute mon autorité paternelle, et je crois avoir entouré ton enfance de trop de soins, pour que tu puisses douter de la sagesse, de la sollicitude avec laquelle je veillerai sur ton avenir.

—Vous m'avez rendue parfaitement heureuse, mon père, répondit Cécile en se sentant devenir de plus en plus grave.

Elle ne se jeta pas dans les bras de Nanteuil, pour ajouter la grâce d'une larme à la parole qu'il venait de prononcer; au contraire, elle s'enfonça plus avant dans son fauteuil, comme une personne qui a le temps de tout entendre, et qui prendra le temps de tout discuter.

—Je ne te dirai pas point que je me vieillissais, reprit le romancier, et que j'éprouve avant de mourir le besoin d'assurer ta destinée. Je suis un jeune père, mais j'ai de bonne heure compris la joie de posséder un intérieur, et je voudrais voir s'augmenter autour de moi les objets de ma tendresse.

—Cela signifie sans périphrases que vous songez à me marier.

—Eh bien, oui; et tu quelques répugnances contre ce mariage ?

—Nullement.

—En ce cas, je t'achèterai des diamants demain.

—Doucement ! doucement ! mon père, reprit avec lenteur Cécile, dont le beau visage semblait couvert d'un masque de froideur, et

dont la voix gardait un calme imperturbable, avant de parler de diamants, vous conviendrait-il de parler du mari ?

—Le mari ! un phénix : jeune, intelligent, presque beau, loyal, toutes les qualités qui le font à la fois estimer et chérir.

—Comment ! fit-elle, pas un défaut ? pas le plus petit défaut ?

—Es-tu intéressée ?

—Moi ! quelle idée.

—En ce cas, il n'a pas un défaut, il est seulement pauvre.

—Tant mieux ! dit Cécile.

—Ah ! tu es ma digne fille.

—Ne vous pressez point d'applaudir à ma réponse. Ce qui me plaît dans ce que vous venez de me dire, c'est que j'ai de la sorte la preuve que vous ne tenez pas plus à avoir un gendre riche, que moi à prendre un mari dans de brillantes conditions de fortune; voilà tout; vous avez vos pauvres, je puis avoir les miens.

—Que veux-tu dire ?

—Rien, je vous écoute; nous en étions au phénix.

—As-tu déviné son nom ?

—Je ne cherche jamais la solution d'une énigme.

—Ah ! la méchante fille qui se plaît à mettre son père dans l'embarras, et un père romancier et dramaturge encore ! Si je n'étais aussi certain des vertus, des qualités et des charmes de mon candidat, j'avoue que le beau calme dont tu me donnes le spectacle m'interdirait presque. Et puis un père ne dit jamais bien certaines choses. J'aurais dû prier ta mère de te parler... Ou plutôt non, c'est Etienne Darthos que j'aurais dû amener près de toi en lui disant : "Plaidez la cause de la jeunesse, de l'affection, de l'espérance, et bâtissez tous deux ces beaux châteaux qui ne sont pas en Espagne, mais dans cet Eden enchanté."

Victor Nanteuil s'était animé en prononçant ces derniers mots, et il jeta un regard clair sur sa fille, afin de juger de l'impression qu'il venait de produire.

Cécile gardait sa tête renversée sur le dossier du fauteuil, ses deux coudes appuyés sur les bras du meuble capitonné, elle regardait le bout de ses ongles roses, et ce fut sans lever les yeux sur son père qu'elle lui répondit :

—Ainsi vous, mon père, l'homme inventif, logique tout ensemble, vous avez pu penser à M. Darthos pour en faire mon mari. Il fallait étudier ce jeune homme très honorable, très intelligent, croyant tout, fier et affectueux, et vous auriez compris que ma cousine Angèle eût été pour lui une compagne parfaite.

—Mais c'est toi qu'il demande en mariage.

—Je le regrette sincèrement, mon père.

—Tu le refuses ?

—Je le refuse.

—Sans réfléchir ?

—Vous vous trompez, mon père, j'ai réfléchi, je souhaite me marier suivant mon inclination, en ne prenant que mon goût pour guide. Ne dites point que cela est à la fois irrespectueux et imprudent : c'est au moins logique. Peut-être serai-je malheureuse avec l'homme que je choisirai de la sorte, cela ne regarde que moi; j'ai de l'orgueil, et dans ce cas je subirai sans me plaindre le châtiment de ma faute, si c'est une faute de vouloir édifier soi-même son bonheur.

—Cécile, dit le romancier, je ne m'attendais pas à une réponse semblable.

—N'est-elle point en situation, mon père, comme vous dites au théâtre ?

—J'ai rassemblé tous mes efforts pour mériter la confiance, et le jour où je te parle de ton avenir, tu m'apprends, brusquement, brutalement même, que seule tu désires prendre le soin d'y songer...

—Non pas, répliqua Cécile de la même voix tranquille. Je veux bien m'en occuper, m'en occuper avec vous, à la condition que vous ne m'imposiez pas un mari, et que vous me laissiez en choisir un.

—Quand on parle ainsi, c'est que le choix est fait.

—Eh bien ! oui, répliqua Cécile, ce choix est fait, et j'attendais une heure propice pour vous l'apprendre.

—Et le nom de cet homme, demanda le romancier dont la voix vibra douloureusement.

—Kazio Vlinski, répondit Cécile qui regarda son père en face.

Celui-ci était devenu blême. Debout, une de ses mains crispée à son bureau, l'autre cachée dans sa poitrine, il attendait que le flot de colère qui bouillonnait en lui se fut apaisé, afin de répondre à sa fille sans emportement. Pour la première fois, il comprenait la force de volonté, la violente énergie de Cécile. La profondeur de ses yeux noirs l'épouvantait presque à cette heure. Oui, elle était bien sa fille, mélange de calme apparent et de bouillonnements secrets, de douceur

calme et de révoltes terribles. Comment n'avait-il rien deviné de cette nature qui s'était développée sous ses yeux ? Il n'avait guère pris le temps de regarder chez lui, autour de lui, ce romancier applaudi, ce dramaturge célèbre. Il avait enfanté tant d'aventures, flancé au premier acte tant d'amoureux qui arrivaient à travers mille péripéties à se marier au cinquième, qu'il avait négligé de cultiver l'esprit de sa fille, de diriger son cœur, et de plier sa volonté sous le frein du devoir.

Et maintenant, quand il lui offrait pour compagnon de sa vie un homme honnête dont les sentiments, les vertus, les talents lui étaient connus, elle lui répondait en lui jetant en face le nom de l'être qui pouvait, qui devait lui être le plus antipathique.

(A suivre.)

LETTRE DE BELGIQUE

Bruxelles, 24 juin 1891.

Apaisement relatif.—La question des traitements d'attente et celle des subsides aux écoles libres adoptables.—La carte militarisée à payer.—Les embarras de la "charité" officielle.

Voilà donc la "grève générale" expirée; du moins, en voilà la tentative avortée. Il y a eu de nombreuses souffrances et des ruines; la question de la révision ou d'importe quelle autre n'ont pas fait un pas de plus vers leur solution. Pour les chefs socialistes c'est un échec sérieux, qui probablement... n'éclairera pas leurs doutes. En attendant, nous jouissons d'une tranquillité relative; c'est quelque chose après cette obsession de la "grève générale", qui donnait un peu sur les nerfs à tout le monde.

On parle encore révision et beaucoup et elle arrivera, quelques sottises que fassent ses partisans, ses adversaires libéraux en ayant déjà commis trop; mais au moins on l'examine de la façon normale, dans les lenteurs parlementaires des rapports et des contre-rapports jusqu'au moment où elle arrivera à l'ordre du jour de la Chambre. Celle-ci discute assez paisiblement ses budgets et l'opposition, à court de souffle ou d'arguments, ne parvient pas à rendre les séances attrayantes. S'il y a une quelconque intérêt, il vient des réclamations trop fondées de la droite, dont quelques membres font remarquer de temps à autre, avec beaucoup de modération, que les réclamations catholiques sont toujours à attendre qu'on les écoute.

M. Woeste en a porté l'autre jour deux fois importants à la Chambre: il s'agit de la question des traitements d'attente, toujours fournis aux instituteurs officiels mis à pied en 1884 et de la question d'un subside à accorder aux écoles libres en état d'être adoptées.

Ces traitements d'attente sont un sujet de plaintes continuelles pour les communes. Quand en 1884, on rendit à celles-ci leur liberté—très ébréché encore—en matière d'enseignement, on stipula que les instituteurs officiels dont l'emploi serait supprimé jouiraient d'un certain traitement d'attente à payer par la commune. C'était d'une grande générosité. Ces instituteurs étaient venus faire la guerre à la commune sous l'autorité d'un pouvoir central despotique; ils n'avaient guère d'élèves, ils avaient coûté cher au pays; il eût été naturel qu'ayant fait la guerre ils en payassent les "pots cassés". Mais on voulait faire de l'apaisement, et on le fit sur le dos des communes exténuées. Celles-ci n'auraient rien dit, cependant, si ces traitements d'attente n'avaient été que temporaires et eussent vraiment gardé leur caractère; mais voilà sept ans qu'ils durent pour la plupart, et ils ont l'air de vouloir s'éterniser.

Franchement ce ne sont plus des traitements d'attente, ce sont des pensions; et pour peu que ces instituteurs aient pour épouse une institutrice, ayant comme eux, faute d'élèves, élevé des lapins dans son école, voilà un couple de petits rentiers fort à leur aise avec l'argent des communes et peu disposés à échanger cette enviable situation contre

une place qui leur donne de la besogne et leur impose des responsabilités. Aussi ces instituteurs en retraite font-ils toute ce qu'ils peuvent pour ne plus devoir entrer en fonctions, et l'on a cité, à la Chambre, un examen où plusieurs d'entre eux, appelés à concourir avec d'autres pour un emploi officiel, ont intentionnellement si mal répondu qu'ils ne devaient pas craindre d'être nommés à cet emploi. Cette situation dure depuis plusieurs années, et les catholiques demandent qu'elle prenne fin, faisant valoir, à juste titre, qu'en sept ans de temps, des instituteurs diplômés doivent avoir trouvé à se caser soit dans l'enseignement officiel, soit dans une situation commerciale. M. Woeste a porté encore une fois, ces réclamations à la Chambre, avec sa lucidité de parole et sa logique habituelle. Il a eu de l'eau bénite de cour; c'est un ingrédient qui, depuis 1884, ne manque certainement pas à la toilette des catholiques, et ils en ont à revendre à tous ceux qui en voudraient par hasard.

La seconde motion, où M. Woeste n'a pas été plus heureux, consistait à demander que l'on inscrive la somme de cent mille francs au budget, pour subsides aux écoles libres adoptables. Si ces écoles disparaissaient, certaines communes seraient ruinées; à Bruxelles, par exemple, leur existence vaut une économie d'un million à peu près pour le budget communal. Il convient de reconnaître les services moraux et financiers qu'elles rendent, en venant à leur secours par des subsides relativement nuls mais qui épargnent à la caisse publique des sommes considérables. M. le ministre a renchéri presque sur les éloges que M. Woeste donnait à ses écoles: eau bénite de cour; mais... mais il s'est refusé à inscrire dans son budget ce maigre subside. Il paraît que le budget général n'y pourrait suffire; il y aura bien un excédant de quelques millions, mais les frais des grèves réduisent notablement cet excédant. M. le ministre des finances a donc crié famine. Avec un grand désir de conciliation, tout en manifestant une légère pointe d'incrédulité, M. Woeste a semblé prendre pitié cette détresse; il a retiré son amendement, mais—il a eu un *mais* à son tour—il a exprimé l'espoir que l'année prochaine le gouvernement inscrira lui-même d'office ce subside au budget, qu'à défaut de cet acte de justice, il se réservait de représenter son amendement jusqu'à ce qu'on ait donné satisfaction aux réclamations de l'enseignement libre. Le gouvernement ayant encore une année devant lui, ce qui est beaucoup dans une politique d'expédients, a paru soulagé. Seulement, on peut être assuré que M. Woeste tiendra parole.

Si l'on ne trouve pas cent mille francs pour l'enseignement libre, on sera bien forcé d'en trouver quatorze millions pour payer les mécomptes de nos militaristes. Chacun sait en France que nous élevons des forts sur la Meuse; il en est même été parlé un peu à tort et à travers pour les naïfs admirateurs des diplomates, que Mme Adam élève dans sa *Nouvelle Revue*, sorte de basse-cour où les oies de tous les pays se donnent rendez-vous. Là ils ont appris que les forts de la Meuse étaient construits contre la France et ils l'ont cru, bien qu'il n'en soit rien, ces efforts étaient des personnes fort coûteuses à la vérité, mais peu méchantes, qui n'ont mission de "vomir le feu et la flamme" que contre les envahisseurs du pays de quelque côté qu'ils viennent—chose assurément fort légitime. Quoi qu'il en soit, un devis avait été fait pour la construction de ces forts, peut-être inutiles ou même dangereux, et elle ne devait pas coûter plus de cinquante millions. C'était bien assez. Il paraît cependant que cela ne suffira pas et on réclame aujourd'hui 14 millions de plus. Comme on ne peut rien refuser à messieurs les militaristes, qui parlent toujours de patriotisme en roulant des yeux furieux, les 14 millions leur seront payés, rubis sur ongle, ainsi que tous les

autres millions qu'ils demanderont encore plus tard, pour de nouveaux mécomptes et imprévus. Le contribuable maugré et maugréra; mais avouez que le parlementarisme, où on le tond ainsi contre son gré, est une belle chose et que le militarisme, à son tour, en est une autre.

La Chambre discute en ce moment un projet de loi sur le domicile de secours des indigents malades. La législation existante ne satisfait personne et celle qui l'a précédée ne valait pas mieux. Aujourd'hui encore chacun a son idée, qui se trouve ne pas cadrer avec celle du voisin. C'est une Babel. Le plus clair de toute cette discussion est qu'ici encore nous nous débattons dans l'impuissance, à cause des œuvres et des idées révolutionnaires. L'Etat ne saurait remplir le rôle de la charité. La Révolution a détruit les institutions chrétiennes du passé, et les idées libérales entravant par la législation et par l'administration, la reconstitution du patrimoine des déshérités de la fortune, empêchent de reprendre l'œuvre tombée sous les coups des vandales révolutionnaires. La charité privée seule pourrait suffire à la besogne: on lui lie les mains et les pieds, par peur de quelques imbéciles déclamations contre la main morte. La solution serait que l'on proclamât contre l'Angleterre, comme aux Etats-Unis, comme en Hollande, la liberté des fondations. En dehors de cela on ne fera rien de satisfaisant.

R. C.

LES PATRONS CHRETIENS A MONTMARTRE

Depuis que le 5 juin dernier la basilique du Sacré-Cœur a été consacrée et bénite, les pèlerins sont montés en foule sur la sainte colline, et chaque jour a pu voir s'y succéder des cérémonies grandioses ou touchantes. La fête que l'on y célébrait dimanche dernier n'était pas assurément l'une des moins belles et des moins émouvantes; sous l'impulsion d'un certain nombre d'hommes à la foi solide et ardente, à la tête de qui nul ne sera surpris de retrouver M. Léon Harmel, des patrons chrétiens s'étaient réunis à Montmartre, pour consacrer solennellement au Sacré-Cœur le commerce et l'industrie de France.

Non contents d'assister à la messe dans la basilique, beaucoup sont venus dès le samedi soir, afin de passer la nuit en prières devant le Saint-Sacrement. Les adorateurs, à chaque heure, ne se sont pas trouvés moins de trente à la fois devant l'autel; les lits, préparés en prévision d'un assez grand nombre de pèlerins, ont été cependant insuffisants et plusieurs de ceux-ci ont dû passer la nuit entière dans l'église.

A huit heures trois quart, S. Em. le cardinal Langénieux, si dévoué à toutes les œuvres du salut social assisté de NN. SS. les évêques de la Rochelle, de Carcassonne, de Vannes et de la Réunion acclabré la messe de communion; 3,000 patrons y assistaient et à l'issue du saint sacrifice tous ensemble d'une seule voix et d'une seule âme, ils ont lu l'acte par lequel ils consacraient, "avec toute l'énergie de leur volonté, leurs personnes, leurs familles, leurs employés, leurs ouvriers, leurs ateliers" au Sacré-Cœur de Jésus, S. Em. le cardinal Richard leur a fait la gracieuse surprise de venir assister au salut et à la consécration. Il n'a pas voulu qu'une si belle manifestation eût lieu dans son diocèse, sans affirmer, par sa présence, l'intérêt qu'il porte aux graves questions sociales.

Le R. P. Truk a prononcé en cette circonstance, avec l'énergie de parole et l'effusion du cœur qui lui sont ordinaires, une éloquentة allocution sur les devoirs des patrons envers les ouvriers. La fête s'est terminée par une bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, à laquelle la musique des frères de St-Nicolas et la chorale St-Victor ont prêté leur excellent concours.

Après la cérémonie religieuse, un banquet a réuni un millier de patrons à l'Abri Saint-Joseph. Une adresse au Saint-Père a été votée par acclamation et signée immédiatement par la plus grande partie des assistants. Voici le texte de cette adresse émanée dans sa brièveté :

Très Saint-Père

"Réunis au nombre de trois mille dans la basilique de Montmartre, pour consacrer solennellement le commerce et l'industrie de France au Sacré-Cœur de Jésus, les industriels et les commerçants s'engagent à mettre en pratique dans leurs ateliers et magasins les enseignements sociaux de l'Encyclique *Sur la condition des ouvriers*. Ils sollicitent de Votre Sainteté la bénédiction apostolique pour eux, leurs familles, leurs employés et leurs ouvriers.

Fait à Montmartre le dimanche 28 juin 1891

Pour l'assemblée entière : les membres du comité de l'Union fraternelle, dont le siège est établi, 14, rue des Petits-Carreaux, à Paris.

Les bénédictions du ciel n'ont point manqué de descendre sur ces patrons chrétiens, affirmant ainsi leur piété et leur foi. Sans doute, les adversaires de la religion, qui sont en même temps les plus dangereux ennemis de la classe ouvrière, dédaigneront cette minorité de chefs d'industrie catholiques; et pourtant, si le capital et le travail, désunis par l'application du libéralisme à l'industrie, doivent un jour être réconciliés, cette minorité y aura certainement contribué pour une part considérable.

Le diocèse de Pembroke fait des progrès notables sous l'administration de Mgr Lorrain. La ville de Pembroke doit être dotée sous peu d'un magnifique hôpital en pierre de taille, ayant 150 pieds de façade et trois étages. Les travaux commenceront dans quelques jours.

Jusqu'à présent les pays suivants seront représentés à l'Exposition universelle de Chicago.

Da France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Espagne, le Japon, la Chine, le Mexique, le Pérou, le Honduras, San Salvador, Costa Rica, la Colombie, Cuba, la Guatimala, la Jamaïque, l'Égypte, le Maroc, le Nicaragua, le Venezuela, le Brésil, la République, Saint-Dominique, Haïti et la Colombie Anglaise.

Il est tout probable que les pays suivants figureront aussi à cette exposition:

La Belgique, l'Autriche-Hongrie, la Hollande, la Suède, la Norvège, la Russie et quelques autres.

Le gouvernement du Dominion n'a pas encore jugé à propos de déclarer si notre pays y exposera ses produits.

Le sénat français vient de passer une loi réglant le travail des femmes et des enfants dans les fabriques. Cette loi déclare que la journée de travail sera de 10 heures, qu'on ne travaillera pas la nuit et qu'un des jours de la semaine sera consacré au repos.

AUX ABONNES RETARDATAIRES

Nous sommes décidé à suivre l'exemple de plusieurs de nos confrères, et à prendre des mesures de rigueur contre les abonnés qui ne soldent pas leurs arrérages.

D'ici à quelques jours nous allons mettre tous les comptes pour arrérages d'abonnement au *Courrier du Canada* et au *Journal des Campagnes* entre les mains de nos avocats.

Personne ne pourra se plaindre d'avoir été pris par surprise, et s'il y a des frais d'encours ce sera la faute de ceux qui n'auront pas voulu être raisonnables.

AVIS

L'abonnement au "Courrier du Canada" est uniformément fixé à \$1 payables d'avance.

L'abonnement au "Journal des Campagnes" est de \$1, aussi payables d'avance.

Toutes les lettres concernant la rédaction, l'administration, les abonnements, les annonces, les arrérages, etc., devront être adressées au soussigné.

M. Léger Brousseau, propriétaire de l'imprimerie et M. Elzéar Bédard, gérant, continueront à s'occuper pour nous de l'administration.

THIS CHAPPAIS,

Directeur-propriétaire du "Courrier du Canada," Rue Duval, Québec.

ANNONCES NOUVELLES

Le Business Collège de Montréal.
Grande réduction—Elle Bédard.
Avis.—MM. Louis Boivin & Fils.
Canada Life Assurance Co.—Frank Pennée.
Compagnie du Richelieu et Ontario.
Tapis ! Prélards—Glover, Fry & Cie.
Pianos ! Pianos !—Bernard, Fils & Cie.
Instruments de musique, &c.—L. N. Pratte.
Le Magasin du Louvre.—Côté & Faguy.
Effroies à robes.—Behan Bros.

CANADA

QUEBEC, 20 JUILLET 1891

CORRESPONDANCE D'OTTAWA

Ottawa, 19 juillet.
Quel joli spectacle la presse libérale, faisant chorus avec M. Farrar, du *Globe*, donne en ce moment au pays ? Quelle idée surtout les étrangers qui liront leurs jérémiades, au sujet de la corruption et de la démoralisation dans le service public vont-ils avoir du Canada ? Mais quel souci la presse libérale peut-elle avoir de cela ? Elle a bien d'autres choses à s'occuper ; il lui faut avant tout et par dessus tout porter ses amis au pouvoir, et plus elle crie fort, plus vite elle espère voir se réaliser son désir.

C'est là la seule et unique raison de l'indignation qu'elle montre de ce temp-ci. Si nos adversaires libéraux avaient un peu plus le sentiment des convenances, s'ils étaient animés du moindre sentiment de justice, ils seraient un peu plus lents à porter un jugement aussi général de corruption et de démoralisation contre les employés civils. Qu'est-ce que la preuve nous donne jusqu'ici : un ingénieur en chef qui a refusé un présent en argent d'un entrepreneur public, mais qui a succombé devant un présent en bijoux ; un député-ministre qui a retiré irrégulièrement une somme de \$100 pour des travaux qui avaient été réellement exécutés, et quelques employés publics qui ont éludé la loi et se sont fait payer pour des travaux extras.

Ces fautes sont graves, je l'admets, et demandent punition, mais partir de là pour condamner en bloc tout le gouvernement et le service civil, il y a une grande distance qu'un esprit impartial ne saurait franchir. Il y a eu des fautes de commis, tout le monde le regrette, mais où est la perfection en ce bas monde ? Il ne faut pas oublier que le service civil à Ottawa compte plus de douze cents personnes. Je le demande, dans quel corps aussi nombreux, et je ne ferai aucune exception, professions libérales, commerce etc., n'entend pas parler tous les jours de quelques faiblesses ?

Nous notre service civil, comme corps, peut soutenir la comparaison avec tout autre.

La justice—dit un journal canadien-français des Etats-Unis, *l'Esperance*—exigerait que nous eussions au moins huit évêques canadiens, dans les diocèses où, comme on le verra par les statistiques suivantes, nos compatriotes se trouvent en grande majorité :

Diocèses	Pop. cath.	Pop. can.
Portland, Maine.....	80,000	52,000
Manchester, N. H.....	85,000	47,682
Burlington, Vt.....	40,000	21,467
Ogdensburg, N. Y.....	64,296	45,250
Springfield, Mass.....	170,000	96,913
Marquette, Mich.....	51,000	41,000
Jamestown, N. B.....	20,000	15,000
Helena, Mont.....	50,000	28,000

Son Eminence le cardinal Manning a eu vendredi quatre-vingt-trois ans révolus.

A l'occasion de cet anniversaire, l'illustre prélat anglais a reçu des centaines de messages de félicitations dont un de la reine Victoria et un autre de M. Gladstone.

A PROPOS DE TESTIMONIALS !

Depuis quelques jours la presse libérale fait une campagne furibonde à propos de *testimonials*.

Voyant le complet fiasco de l'accusation du sieur Murphy relativement aux \$10,000, ou \$15,000, ou \$20,000 que Sir Hector aurait reçu de lui et de ses associés, et désespérant d'atteindre autrement le ministre, la presse hostile se rabat sur le *testimonial* présenté à Sir Hector en 1883.

Vainement le ministre déclare-il qu'il n'a pas connu les noms des souscripteurs, vainement fait-on observer que, plus d'une fois, des hommes publics respectés par l'histoire ont été l'objet de semblables démonstrations, les criaileries des journaux gris et rouges n'en sont pas diminuées.

Sir John Macdonald a reçu en 1871 un *testimonial* de \$80,000 et cependant qui donc a jamais songé à attaquer son intégrité ?

Mais nous voulons faire ressortir par un exemple plus frappant l'inconséquence et l'injustice de nos adversaires.

L'*Electeur* du 14 courant se voilait la face parce que, disait-il, en "1883, Sir Hector acceptait un cadeau de ses obligés les entrepreneurs publics." Dans un autre numéro, l'organe de M. Mercier reproduisait avec commentaires, ces lignes d'un journal de Toronto :

"Sir Hector Langevin, en acceptant les présents des entrepreneurs a fait plus que de commettre une imprudence, il a donné un très mauvais exemple à ses subordonnés."

Ces lignes étaient injustes car le ministre ignorait la provenance du *testimonial* d'estime qui lui était offert. La *Justice* a fait de l'esprit. Elle s'est écriée

Certain de pouvoir, à l'avenir, et pour le reste de ses jours, charger sa table des meilleurs mets, il songea à se procurer un service digne de ses grands mérites. M. Charlebois, grand contracteur, qui réclamait alors du pays, par l'entremise de Sir Hector, quel que cent mille piastres, lui offrit une vaisselle valant \$3,000.00. Et la presse tory applaudit à outrance.

Voilà l'indignation, voilà les austères principes des journaux à la dévotion de M. Mercier.

Mais alors que pensent ces journaux de leur chef ? M. Mercier en a reçu à la douzaine, des cadeaux des entrepreneurs.

La magnifique paire de chevaux avec laquelle il s'est pavané depuis deux ans !

Le fameux capot de fourrures de \$1000 ! *Testimonial* !

Les magnifiques cadeaux de son cinquantenaire ! *Testimonial* !

En cette dernière circonstance, les choses se sont faites au grand jour. Il y a eu fête chez M. Mercier, rue de Brébeuf, et, le lendemain l'*Electeur* en publiait un pompeux compte-rendu.

L'organe publiait aussi dans son numéro du 20 octobre 1890 la liste des cadeaux offerts au premier-ministre. On y voyait figurer une foule d'entrepreneurs et d'employés publics. Le morceau de résistance était celui-ci :

Enfin le cadeau le plus important évalué à \$1,500, consistait en un service complet de cuillers, de couteaux et de fourchettes de toutes dimensions en argent solide, donné par les collègues de l'honorable M. Mercier et quelques intimes les honorables MM. Garneau, Shehyn, Rose, Robidoux, Langelier et Duhamel, et l'honorable François Langelier, M. F. X. Lemieux, M. P. P., Jules Tessier, M. P. P., Jos. Provost, Charlebois, Philippe Valières, Dr Vallée, L. J. Demers, L. H. Fréchette et Ernest Pacaud.

Les italiques sont de nous.

Voici un cadeau d'argenterie qui aurait dû exciter la verve de la *Justice* car, précisément, M. Charlebois y figure avec honneur.

Nos lecteurs voudront bien constater que, dans ce cas, les entrepreneurs s'étaient mis en société avec les ministres pour offrir un cadeau à M. Mercier.

Et quels étaient ces entrepreneurs ? M. Charlebois, avec le nom de qui nos adversaires font tant de bruit à Ottawa, et qui avait des intérêts considérables en jeu à Québec ; M. Vallières qui a obtenu le contrat des aménagements, etc., au Palais de Justice de Montréal, entreprise qui va lui donner d'énormes bénéfices ; c'est lui que M. Mercier appelait *notre Philippe* dans une lettre à M. Pacaud ; M. Demers à qui on a donné des impressions considérables et lucratives.

Voilà incontestablement des entrepreneurs publics, qui attendaient et qui ont reçu beaucoup du gouvernement de Québec ; et ces entrepreneurs ont offert un *testimonial* à M. Mercier, en société avec les collègues du premier-ministre.

La presse libérale a-t-elle crié au scandale en cette occasion ? A-t-elle protesté contre ce crime ?

Bien au contraire, elle a enregistré le fait, et l'*Electeur* a publié un premier

Québec pour en immortaliser le souvenir.

De quel front ces gens-là viennent-ils parler aujourd'hui des cadeaux des entrepreneurs.

Leur grand homme en a accepté sans scrupule, sachant parfaitement ce qui en était.

Le ministre des Travaux-Publics, lui, ignorait les noms des souscripteurs.

DANS SES FOYERS

Le grand homme est arrivé dans sa bonne ville de Québec.

Et, chose renversante il n'y a pas eu de démonstrations éclatantes pour célébrer son retour.

Une demi-douzaine de voitures suivaient celle de Son Excellence, et à part les collègues et les intimes, on ne voyait au débarcadère que des entrepreneurs et des favoris budgétaires du gouvernement local.

Nous croyons que les libéraux de Québec ont agi sagement en s'abstenant de manifester dans cette circonstance.

En effet qu'est-ce que le règne de M. Mercier vaut à la province de Québec ?

Il y a quatre ans nous avions \$20,000,000 de dette. M. Mercier nous en a mis \$14,000,000 au moins, de plus sur les épaules.

Il y a quatre ans nous avions un budget de dépenses de \$3,000,000. M. Mercier l'a porté à \$4,000,000, et à \$4,200,000 si l'on calcule l'intérêt du nouvel emprunt.

Il y a quatre ans, l'équilibre était rétabli dans les finances. M. Mercier a changé cet équilibre en un déficit ordinaire de \$6,000,000, qui va être porté à \$1,000,000 par l'emprunt des \$10,000,000.

Il y a quatre ans, dans notre sphère provinciale, l'Etat n'affichait pas la prétention de supprimer les initiatives individuelles. Aujourd'hui, sous l'influence de M. Mercier, la doctrine fatale de l'omnipotence de l'Etat est la doctrine régnante.

En un mot durant quatre ans de règne, M. Mercier a plongé la province dans un gouffre d'où elle sortira Dieu sait quand et comment.

C'est probablement pour cette raison que ses amis de Québec se sont abstenus de lui faire une démonstration à son arrivée.

UN DEMENTI

Nous empruntons à notre confrère du *Triglavien* un excellent article sur un sujet qui a servi vingt fois de thème aux hâbleurs libéraux durant la dernière lutte électorale :

Nous ont-ils assez répété, ces bons libéraux, ces véridiques amis de M. Laurier, au cours de la dernière campagne électorale que le bill McKinley était la cause de tous les maux dont souffrait le Canada ! Ont-ils assez dit que, si le loin ne se vendait plus, c'était la faute du tarif McKinley ! Ce tarif était au bout de tous leurs discours. Mais dans cette région, c'est surtout le loin qui les intéressait. Nous, et tous les conservateurs, avions beau leur répéter que les Américains n'achetaient pas le loin parce qu'ils n'en avaient pas besoin, qu'ils viendraient en chercher en Canada nonobstant le tarif s'ils n'avaient pas chez eux une récolte abondante. C'était inutile. Le tarif MacKinley ! Le tarif MacKinley, continuaient-ils à clamer en chœur.

Et pourtant quel démenti devaient leur donner les événements. Plusieurs, trompés par les démonstrations fallacieuses, effrayés par la crise qui sévissait, ont cru aux mensonges des libéraux. Et ils ont dit avec eux-ci : "Le tarif MacKinley empêche le loin de se vendre. Les conservateurs sont responsables de ce tarif." Il leur a été démontré clair comme le jour que les conservateurs ne sont responsables, ni de près ni de loin, de ce fameux tarif. Et aujourd'hui les faits mêmes démontrent que le tarif MacKinley n'empêche pas le loin de se vendre.

Combien se vend le loin aujourd'hui, ce même loin qui, il y a quelques mois, ne trouvait pas d'acheteurs à \$3.00 ? Nous le demandons à nos libéraux : Combien le loin se vend-il à l'heure actuelle ?—\$6.00 et \$7.00 et plus même en certains endroits de la province.

Et le bill McKinley ? Il continue à sévir. Comment se récite-il alors que l'on vend le loin ? C'est que la récolte a manqué chez nos voisins. Ils ont besoin de loin et ils viennent le chercher ici. Ils le paient un bon prix. Et, s'il faut en croire les gens au courant de ce commerce, les prix vont monter encore si bien qu'à l'automne le loin se vendra tout probablement plus cher qu'il ne s'est jamais vendu.

Et tout cela, malgré le tarif MacKinley ? dira-t-on. Eh ! oui, malgré ce tarif. Mais alors les libéraux mentaient pendant les dernières élections ? Mais oui, ils mentaient comme toujours ; et cet exemple le prouve.

L'orge canadienne

Il semble avéré que l'orge canadienne a deux rangs et la meilleure du monde.

M. Stopes, de Londres, président de la commission des juges nommée au mois d'octobre dernier pour faire rapport sur la qualité de l'orge canadienne, dit que notre sol ainsi que notre climat conviennent parfaitement à la culture de l'orge à deux rangs et que nous pouvons offrir aux distillateurs anglais la meilleure qualité de cette céréale.

Avec du soin et de l'intelligence, nous pouvons exporter sur les marchés étrangers la qualité d'orge la plus recherchée pour les brasseries.

PETITE GAZETTE

Le nombre des cultivateurs de Manitoba est, dit-on, de 18,937 et ils cultivent en moyenne 78 1/2 acres.

La pétition demandant l'annulation de l'élection de M. Campbell, député à la législature d'Ontario, a été renvoyée par les tribunaux.

On mande de Washington que les autorités sont satisfaites des mesures prises par la Grande-Bretagne pour faire respecter le *modus vivendi* adopté au sujet des difficultés de la mer de Behring.

Mme de Bonnemain, l'amie du général Boulanger, est morte de consommation à Paris.

La picotte sévit à l'état épidémique à Cuba.

Une lugubre statistique. Le nombre des accidents qui se sont produits pendant l'année fiscale écoulée sur les diverses lignes de chemins de fer de New-Jersey, a été de 1,604 dont 317 accompagnés de morts d'hommes.

M. EDOUARD TASCHEREAU

Nous apprenons avec douleur la mort de notre ami M. Edouard Taschereau, mort à deux heures cette nuit, à New-York.

M. Taschereau était parti depuis quinze jours pour la grande métropole américaine, avec sa jeune femme, son beau-frère M. l'abbé Emile Dionne, du collège de Ste-Anne, et son frère M. le juge H. Taschereau, afin de subir une opération dangereuse et décisive.

Il y a un an le malade avait déjà subi une première opération qui avait sensiblement amélioré son état.

Cette fois il s'agissait de compléter cette opération, et malgré la gravité du cas, on espérait une cure. Malheureusement l'épuisement des forces vitales était trop grand. L'opération a eu lieu mercredi dernier avec succès. Les trois premiers jours qui ont suivi ont été satisfaisants. Mais hier le cœur a faibli, le malade a été administré, et cette nuit il rendait le dernier soupir.

Nous ne saurions dire jusqu'à quel point nous sympathisons avec la famille affligée, dans une aussi cruelle épreuve. La mort à cet âge, dans de telles circonstances, loin de son pays, loin d'un enfant qui aura à peine connu son père, loin de la plupart des siens, c'est quelque chose d'effrayant et de navrant.

M. Edouard Taschereau, était encore à la fleur de l'âge. Un brillant avenir lui semblait réservé.

Il y a trois ans, au sortir de l'église où il venait d'épouser la compagne de son choix, sous les plus brillants auspices, tout semblait lui sourire dans la vie.

Et le voilà disparu d'au milieu de nous, après deux années d'un cruel martyre ? Et il lui a fallu dire un funèbre adieu aux êtres tendrement chéris, pour lesquels il voulait vivre, et pour l'amour desquels il livrait à la mort depuis 18 mois un combat vraiment héroïque.

Esprit distingué, caractère noble et sympathique, M. Edouard Taschereau n'avait que des amis, et il laisse derrière lui d'universels regrets.

Nous prions sa famille de vouloir bien accepter nos plus sincères condoléances.

BOURDON D'ALARME

ELECTRIQUE.

LE SOUS-SIGNÉ A POUR SPÉCIALITÉ DE

BOURDON D'ALARME ELECTRIQUES

CONTRE LES VOLEURS,

et sollicite la clientèle des Mess. les Curés et des Fabriques de paroisse, des grandes maisons d'éducation, collèges, couvents, et généralement des banques, comptoirs d'escompte, et des particuliers qui tiennent des valeurs dans leurs maisons.

Son système est plus efficace et plus économique que les organisations de police que l'on pourrait faire.

Le soussigné s'occupe de l'électricité dans ses applications générales, lumière électrique, batteries, sonnettes, ouverture de portes, allumeurs électriques de jets de gaz etc.

Il sera prêt à fournir à toute personne l'étimé ou évaluation du coût des travaux qu'elle désirerait faire exécuter dans cette ligne, et à les entreprendre au plus bas prix.

AUGUSTE,

A suggérer et procurer les

DYNAMOS et MOTEURS ELECTRIQUES

LES PLUS PERFECTIONNÉS

Et tous les articles concernant l'électricité.

LAMPES, FERS, ÉTUIS (SOCKETS), COMMUTATEURS (SWITCH)

Le tout aux conditions les plus libérales

ABEL HUOT,

Ingenieur Electricien.

QUÉBEC.

Québec, 8 juillet 1891, 233

HAZELTON PIANOS.

Le choix des Artistes.

OPINION DE LA PRESSE DE NEW-YORK :

NEW-YORK TIMES :
Les Pianos Hazelton sont éminemment les plus beaux et les mieux faits.

NEW-YORK WORLD :
Les personnes qui désirent avoir le meilleur Piano ne peuvent faire mieux que de s'acheter un Piano Hazelton.

EVENING POST :
Il nous paraît impossible qu'aucun fabricant puisse produire un instrument qui approche plus de la perfection que le Piano H. Hazelton.

NEW-YORK TRIBUNE :

Le Piano Hazelton ne peut être surpassé pour sa belle qualité de son, non plus que pour son fini artistique.

NEW-YORK MUSICAL COURIER :

La maison Hazelton frères, de New-York, est l'une des plus anciennes, des plus solides, des plus honorables et des plus *high toned* des Etats-Unis. Le nom de Hazelton Brothers sur un piano est en lui-même une complète garantie.

AMERICAN ART JOURNAL :

Celui qui a acheté un Piano Hazelton a un instrument qui lui durera toute sa vie, et possédant en même temps des qualités artistiques supérieures. Venues échangées.

Veillez à v. p., vous adresser directement au magasin.

Fret payé jusqu'à Québec.

LE N. PRATTE
1676
NOTRE DAME MONTREAL

Seul importateur des pianos Hazelton Fisher et Dominion et des orgues Eolienues Dominion et autres.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET DES ETATS-UNIS

Aussi : Instruments de fabriques canadiennes,

TELS QUE LES CÉLÈBRES PIANOS :

HEINTZMAN & CIE,

WM. BELL & CIE,

MASON & RISCH,

DOMINION & CIE Etc

ORGUES ET HARMONIUMS

WILLIAM BELL & CIE,

DOMINION & CIE,

THOMAS & CIE,

SCHIEDMAYER, Etc., Etc.

Les dernières publications musicales reçues chaque semaine.

MACHINES A COUDRE :

New Williams, et Davis, à entraînement vertical.

Aussi :

COFFRES DE SÛRETÉ (Safes)

VITRINES (Show Cases)

19, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

TELEPHONE : Boîte 278

Québec, 10 juillet 1890—1891

Pilules Antibiliaeuses.

DU DR NEY

Remède par excellence contre les Affections Biliaeuses : Torpéur du foie, Bile adhérente et autres indispositions qui en découlent : Constipation, Perte d'appétit, Maux de tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliaeuses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne comptant pas de mensures, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurelles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais j'en ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif doux, EFFICACE, ET INOFFENSIF.

Lavalrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSO LAIS.

EN VENTE PARTOUT

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

Québec, 27 décembre 1890—1891

LE REMEDE DU PERE MATHIEU !

ANTIDOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVE !

ENCORE UNE DECOUVERTE !

LE REMEDE DU PERE MATHIEU

guérit radicalement et promptement l'intempérance et détruit tout désir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs entraine, une seule cuillerée à thé prise à jeun, entraîne la guérison, la dépression mentale et physique.

C'est aussi un remède certain pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torpéur du Foie, Froid sur la Trachée, etc.

Fait par le Docteur Mathieu.

S. LACHANCE, seul propriétaire,

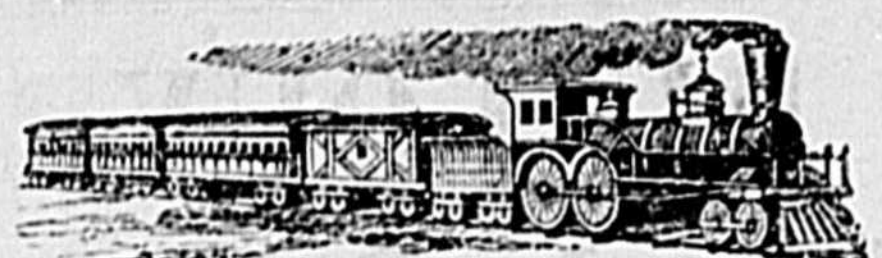
1538 et 1540 Rue Ste-Catherine, Montréal,

1 mai 1891—1 an,

Canada Life Assurance Co

Bureau Principal, HAMILTON, Ont.

Capital et Fonds de Garantie au-dessus de \$12,000,000.00
Revenu Annuel au-dessus de 2,000,000.00
Assurances en force



CHEMIN DE FER QUÉBEC CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et les Montagnes Blanches

Service de train solide. — Entre Québec et Boston, tous les jours, via Sherbrooke et White River Junction. — Chars directs de Québec à Portland, tous les jours, via Dudsell Junction.

La seule ligne sur laquelle circulent les chars parloirs et d'ortoirs entre Québec et Springfield et entre Québec et Boston sans changement.

LE 29 JUIN 1891. — Les trains circuleront comme suit :
EXPRESS. — Départ de Québec, par le bateau-passeur de 1.30 heure P. M., de Lévis à 2.00 h. P. M., arrive à Sherbrooke à 8.00 P. M., arrive à New-Port, à 11.47 A. M.

Ce train court directement de Québec à Boston sans changement.

PASSAGER. — Quitte Québec (par le bateau-passeur) 8.30 h. p. m., Lévis à 15 h. p. m., arrive à Sherbrooke à 4.30 a. m., Boston à 4.55 h. a. m., New-York à 6.20 h. p. m., et via Dudsell Junction, arrive à Fabyans à 8.50 h. a. m., Portland à 12.15 h. p. m., Boston, via North Conway à 3.30 h. p. m.

Char monarque, parloir et d'ortoir, de Québec à Lancaster, N. H. via Dudsell Junction, connectant avec les chars Pullman à Lancaster, N. H. pour Portland et Boston.

Char direct (siège avec coussins) entre Québec et Portland.

Ce convoi quittera Québec tous les dimanches soirs au lieu des samedis soirs.

MIXTE. — Part de Québec par le bateau-passeur à 1.15 h. p. m., de Lévis à 1.40 h. p. m., arrive à la jonction de la Beauce à 5.45 heures p. m., arrive à St-François à 6.46 p. m.

Les trains arrivent à Québec

EXPRESS. — Part de New-York à 4.40 heures p. m., de Boston à 7.45 p. m., part de Sherbrooke à 7.40 a. m., arrivant à Lévis à 1.30 h. p. m., et à Québec par le bateau-passeur à 1.45 p. m.

Ce convoi court directement de Boston à Québec via White River Junction et Sherbrooke sans changement de chars.

Char monarque, parloir et d'ortoir, de Boston à Québec, et de Springfield à Québec sans changement.

PASSAGERS. — Quitte New-York à 10.00 a. m., Boston à 1.00 p. m., ou quitte Boston via North Conway à 1.15 h. p. m., quitte Portland à 1.05 h. p. m., arrive à Lévis via Dudsell Junction à 6.35 h. a. m., et à Québec, par le bateau-passeur, à 6.45 h. a. m.

Chars monarque, parloir et d'ortoir, de Lancaster à Québec via Dudsell Junction sans changement.

Char direct de Portland à Québec sans changement via Dudsell Junction.

MIXTE. — Quitte St-François de la Beauce à 6.00 h. a. m., arrive à la jonction de la Beauce à 7.05 heures a. m., à Lévis à 10.20 heures a. m., et à Québec par le bateau-passeur à 10.30 a. m.

C'est là le meilleur accommodement de chemin de fer qui ait jamais été donné entre Québec et la Nouvelle-Angleterre, et met les citoyens de Québec en état de voyager avec confort dans toutes les principales villes le long des lignes de chemin de fer du "Boston et Maine" ou du "Maine Central" sans être sujets au désagrément de changer de chars.

Le bagage est transporté aussi directement sans être dérangé ou être changé d'un char à un autre sur le voyage.

Billets de touristes pour New-York, les Montagnes Blanches, Boston, New-York, sont en vente à partir du 1 juin au 1 octobre, et les billets d'excursion du samedi, bons pour aller le samedi et revenir le lundi suivant, sont en vente à partir du 1 juin jusqu'au 30 septembre.

Pour autres informations s'adresser au bureau des billets, en face de l'hôtel St-Louis, ou aux agents de la compagnie.

FRANK GRUNDY,
Surintendant général.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1891—Arrangements d'été—1891

LE 22 JUIN 1891. — Les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit :

Les trains quitteront Lévis

Express pour la Rivière-du-Loup et Dalhousie..... 7.25
Accommodation pour la Rivière-du-Loup..... 8.00
Express pour Halifax et Saint-Jean..... 14.30
Accommodation pour la Rivière-du-Loup..... 17.45

Les trains arriveront à Lévis

Accommodation de la Rivière-du-Loup..... 5.15
Express de St-Jean et Halifax..... 10.40
Accommodation de la Rivière-du-Loup..... 16.45
Express de Dalhousie et Rivière-du-Loup..... 20.05

Le char d'ortoir attaché au train Express qui part de Lévis à 7.25, se rend à Dalhousie, et celui du train express qui part de Lévis à 14.30 va jusqu'à Halifax.

Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur.

Le train qui arrive à Lévis à 10.40, circulera tous les jours à partir de la Rivière-du-Loup.

Tous les trains circuleront d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations pour la route, les taux du fret et des passagers en s'adressant à :

L'AGENCE DE QUÉBEC, 40, RUE DALHOUSIE,
D. POTTINGER,
Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer, }
Moncton, 17 juin 1891.
Québec, 19 juin 1891.

David Ouellet,
ARCHITECTE et ÉVALUATEUR,
No 113, rue St-Jean, H.-V.,
QUÉBEC.

(RÉSIDENT.) (ATELIER)
85, Rue d'Aiguillon. 87, Rue d'Aiguillon.
Téléphone 314.
Québec, 9 mai 1891—30 mars—1891.

TÉLÉGRAPHIE

La marine autrichienne

Vienne, 18.—On dit que l'Autriche a l'intention d'augmenter sa marine et de dépenser pour cela une somme de 81 millions de florins.

La Russie et la France

Saint-Petersbourg, 18.—Dans un article que publie le *Grashdanin*, le prince Metchersky repousse toute idée d'alliance entre la Russie et la France.

Recolte dans l'Inde

Bombay, 18.—La pluie est tombée en abondance dans cette province, ce qui sera très favorable à la moisson. Dans d'autres parties du pays, la pluie a fait défaut et on redoute une disette.

La greve a Paris

Paris, 18.—Six mille ouvriers se sont rassemblés hier et ont décidé d'envoyer une députation à la chambre des députés. Cette députation sera accompagnée d'une procession de tous les grévistes.

La compagnie du chemin de fer du Nord fait venir des ouvriers des provinces. On s'attend à des troubles sérieux lorsque les grévistes se présenteront aux ateliers pour arrêter les travaux.

Excellente mesure

Atlanta, Ge., 18.—La législature de l'Etat vient d'adopter une loi frappant d'incapacité tout médecin qui se livre à l'intempérance.

Gaillaume II a l'exposition de Chicago

Chicago, 18.—Une journal américain, le *Philadelphia Press*, propose d'inviter l'Empereur d'Allemagne, à l'Exposition universelle de Chicago.

Les Feux-Rouges

Flagstaff, Ariz., 18.—Les troubles à la réserve de Navajo sont terminés. Le chef indien arrêté a mis en liberté, le tribunal n'ayant pu établir qu'il était coupable de vol de chevaux.

Aux socialistes démocrates

Berlin, 18.—Le bruit court que M. Singer le député socialiste, a légué sa grande fortune aux socialistes démocrates allemands, ne se réservant qu'un faible revenu annuel.

Nos militaires en Angleterre

Londres, 18.—Les volontaires qui prennent part au concours de tir à Bisley sont favorisés d'une température des plus agréables, mais le vent fort et la pluie à la précision du tir. Toutefois, les Canadiens se distinguent, car, sur vingt hommes dont se compose leur détachement, cinq ont réussi à faire inscrire au nombre de ceux qui prendront part au concours dont la coupe de la Reine est le prix.

Le procès Parnell et O'Shea

Londres, 18.—Les avocats qui occupaient pour le capitaine O'Shea, dans le procès en divorce que celui-ci a intenté à sa femme et auquel Parnell s'est trouvé mêlé, nient que ce dernier ait payé les frais de cette cause, comme on l'a annoncé. Le printemps dernier, Parnell, paraît-il, offrit de payer, sur le champ la moitié des frais, s'engageant à payer la différence un mois plus tard. Le capitaine O'Shea accepta cette offre, mais depuis il n'en a pas entendu parler.

On a toutes les peines du monde à signifier à Parnell un ordre de la cour pour le faire déclarer en banqueroute, et il s'est adressé aux tribunaux pour faire annuler cette somme alléguant qu'il n'est pas domicilié en Angleterre.

Le gouvernement français

Paris, 18.—Hier après-midi, à la chambre des députés, le gouvernement a été maintenu par un vote de 319 contre 103, et la proposition de M. Laur touchant les passeports a été enterrée.

Subséquemment, la chambre a adopté, sans amendement, le premier article du projet de loi du tarif, fixant le minimum des droits tel que déjà décidé. On a aussi adopté le deuxième article du même projet de loi fixant le chiffre de la surtaxe à être prélevée sur les produits des pays étrangers. La surtaxe sur les sucres sera la même que celle que celle qui était prélevée auparavant. Les laines, à l'exception de celles provenant des pays du centre de l'Europe, seront admises en franchise.

TRAGÉDIE AU TEXAS

Des voleurs egorgent une vieille femme et trois enfants

Josima, Texas, 16.—Avant-hier matin, vers 1 heure, deux individus sont allés à la maison d'un nommé George Newberry, qui demeure près d'ici. Sa mère, une femme âgée, leur ouvrit la porte. Ils pénétrèrent dans la maison de force et demandèrent de l'argent. Lorsqu'elle leur répondit qu'elle n'en avait pas, les deux misérables la saisirent et après l'avoir attachée à un poteau dans la cour lui coupèrent la gorge. L'un des bandits se rendit alors dans la maison où trois jeunes enfants dormaient.

L'aîné, un enfant de 7 ans, s'est éveillée lorsque l'individu lui a demandé où était l'argent de son père. L'enfant refusa de répondre. Le misérable la saisit alors dans ses bras et l'ayant portée dans la cour, lui coupa la gorge avec un couteau à dépecer. L'assassin fit subir le même sort aux deux autres enfants âgés de 5 et 2½ ans. La vieille dame est encore vivante et a pu raconter l'affaire. Elle est dans un état désespéré. Newberry avait reçu dernièrement \$500 de dommages du chemin de fer Santa Fé.

La police est aux trousses des meurtriers.

LA SURDITE

GUÉRIE CHEZ SOI

Un opuscule en Français décrivant la manière de se guérir chez soi-même et sans le secours étranger de la surdité et de bruits d'oreilles. Le Rév. D. H. W. Harlock, du Presbytère, écrit : "Faites tout au monde pour employer ce moyen dont la valeur est de premier ordre, et qui m'a rendu le service le plus signalé." Franco 50 centimes.—M. RAYMOND & CIE., Éditeurs, 36, Rue des Martyrs, Paris.
Québec, 13 mars 1891—1891.

Echos & Nouvelles

TOUTE ANNONCE DE NAISSANCE, MARIAGE ET DÉCÈS, SERA REFUSÉE SI ELLE N'EST ACCOMPAGNÉE D'UNE REMISE DE 25 CENTS

Personnel

M. Victor Châteauneuf, vice-président de la chambre de commerce de cette ville, est parti pour Gaspé, où il passera une quinzaine de jours en vacances.

L'hon. M. Robidoux est arrivé en cette ville, samedi matin.

L'hon. Frs Langelier est arrivé en cette ville, samedi matin.

Son Eminence le Cardinal Taschereau reviendra de St-Joachim, vendredi prochain.

M. J. A. Mercier, frère du premier ministre de la province, est arrivé en cette ville samedi.

Hygiène du baigneur

I. Après les émotions vives, ne te baigne pas.

II. Après un malaise subit, ne te baigne pas.

III. Après une nuit d'insomnie, après un excès de fatigue, ne te baigne pas.

VI. Après un repas copieux, après de chaudes libations, ne te baigne pas.

V. Lorsque tu te rends au bain, ne cours pas.

VI. Ne te baigne pas dans une eau dont tu ne connais pas la profondeur.

VII. Déshabille-toi lentement, mais aussitôt déshabille-toi dans l'eau.

VIII. A la sortie du bain, frictionne-toi lentement avec ton essuie-main, puis endosse tes habits.

La grippe aux îles Madeleine

M. Aug. LeBourdais, de Grindstone, dit que la grippe a fait 35 victimes à Grindstone: 10 hommes, 19 femmes et 6 enfants; 18 à Hâvre à Maison: 4 hommes, 9 femmes et 5 enfants; 8 à Hâvre Amherst: 4 hommes, 3 femmes et un enfant; 4 à Grande Entrée: 1 homme et trois femmes; 3 à Grosse Ile: 1 homme et 2 femmes.

Vois à Ste-Flavie

On se rappelle que Joseph Banville et un nommé Robichaud, serrefrein sur l'Intercolonial, ont été dernièrement arrêtés pour vols. Ces individus pratiquaient le vol sur une grande échelle dans les couverts. Robichaud avait chez lui un véritable assortiment de parapluies, d'étoffes de toute nature, etc., etc.

Le père de Joseph Banville est, lui aussi accusé de récel. Il est sous caution.

Six mandats d'arrestations ont été émanés contre un nommé Blanchet, deux frères Madore, une dame Guimet et deux autres individus de la même paroisse.

La rumeur veut que les nommés Banville et Robichaud aient fait des aveux complets et que tous ces mandats ont été envoyés à la suite de leur interrogatoire.

L'affaire a été confiée aux détectives Sheffington et Dubé, de la Rivière du Loup.

Accident

Un ouvrier de bord du nom de Patrick Koatt travaillait au chargement de la barque *City of Liverpool* accosté dans le bassin Louise, lorsqu'il tomba à l'eau. La distance qui séparait le bord du quai de l'eau était de 30 pieds. Koatt tomba sur une pièce de bois, se blessa assez grièvement à la main et n'eut été sa présence d'esprit, il eût été tué sans aucun doute.

Plusieurs de ses compagnons le tirèrent de l'eau et le conduisirent à son domicile.

La foudre

Pendant un violent orage à St-Paseal, la foudre est tombée sur les fils télégraphiques, causant de sérieux dommages. Heureusement que M. Lebel, agent, était à l'intérieur de la station en ce moment-là, car il se serait certainement fait tuer. Une dame qui se trouvait dans la salle d'attente s'est évanouie et ce n'est qu'après plusieurs minutes qu'on a réussi à lui faire reprendre ses sens.

Le feu s'est communiqué aux fenêtres, mais on a pu l'éteindre assez promptement.

Nouvelles de Louisville

On a commencé lundi dernier à démolir le presbytère de Louisville. Il y a une vingtaine d'hommes occupés au démolissement.

La construction du nouvel édifice sera terminée vers Noël.

—Le *Courrier de Louisville* dit que les récoltes dans le district des Trois-Rivières ont une belle apparence.

Les cultivateurs sont heureux de constater que la sécheresse n'a pas fait ici autant de ravage qu'ailleurs. Les pluies que nous avons eues sont survenues à temps et elles ont été saluées comme une bénédiction. Elles ont fait un bien immense à la moisson; le foin est très beau et les grains ont un aspect magnifique.

—M. Joseph Héroux, architecte et constructeur bien connu du village Yamachiche, vient d'être nommé membre de l'Académie parisienne des inventeurs. Cette honneur lui a été conféré, pour l'invention d'un appareil très ingénieux, ayant pour objet d'intercepter automatiquement l'arrivée du gaz, lorsque certaines personnes le soufflent pour l'éteindre au lieu de fermer les robinets.

Pianos et orgues

Grande réduction.—Nous recommandons aux personnes qui se proposent de faire l'acquisition d'un piano ou d'un orgue de profiter de la grande vente à bon marché que fait de ce temps-ci M. L. E. N. Pratte, au No 1683 rue Notre-Dame, Montréal.

M. Pratte, dont le magasin a été incendié récemment offre en vente les pianos et les orgues qui étaient dans le magasin lors de l'incendie, mais qui n'ont souffert aucun dommage; les instruments endommagés ont été vendus à l'encan.

Ces instruments, en parfait ordre, seront vendus à grande réduction pour comptant ou à court délai et les personnes qui peuvent acheter dans ces conditions ne devraient pas manquer cette occasion exceptionnelle de se procurer un instrument neuf et de qualité supérieure au prix d'un instrument inférieur. M. Pratte a aussi reçu un stock de nouveaux instruments qu'il vend à bon marché aux conditions ordinaires.

Québec, 22 juin 1891—2f. s.—1. j.

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

Ancienne maison Méthot fondée en 1808
Successeurs de BEAUDET & CHINIC.

Marchands Quincailliers

en Gros et en Détail
FOURNISSEURS ORDINAIRES

des *Fabriques*
des *Institutions Religieuses*
et d'Education

Québec, 1 mai 1891—1891.

CREDIT PAROISSIAL
C. B. LANCTOT,
1664, rue Notre-Dame,
Montréal. P. Q.
AVANTAGE EXTRAORDINAIRE !!
\$50,000 d'Ornements d'Eglise,
Statues,
Chemins de Croix, etc., etc.,
PROVENANT DU STOCK DE LA FAILLITE DE
DESAULNIERS, FRERE & CIE.,
No 1617, Rue Notre-Dame, Montréal,
dont je viens de faire l'acquisition à des conditions exceptionnelles, à être vendus à des prix extrêmement bas. Voyez par exemple :

150 CHASUBLES valant \$12 pour \$ 6.
50 " " " 20 " 12.
50 " " " 35 " 20.

LE STOCK DE QUEBEC, 9, RUE BUADE, est aussi ma propriété, et sera en vente pendant le temps de la retraite ecclésiastique de Québec.

Une visite est sollicitée.
C. B. LANCTOT.
1664, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

Québec, 10 juillet 1891—1891.

BIERE ET PORTER LABATT DE LONDON, ONT.

Preuve que la Célèbre **Bièrre et Porter** fabriquée par JOHN LABATT, de London, Ont., est la meilleure du Canada et même pouvant rivaliser avec les meilleures Bièrre et Porter importés : les prix remportés aux Expositions Universelles de Philadelphie, Australie et de Paris le prouvent ainsi que les certificats d'analyse ci-dessous :

M. FISKE, M. D. L., Analyseur du Gouvernement, dit : "Je les ai trouvés très purs et des meilleures qualités en houblon et orge. C'est un breuvage hautement recommandé aux invalides et aux convalescents, surtout comme tonique."

Le Rév. J. FDOUARD PAGÉ, professeur de Chimie, Université-Laval, Québec, dit : "J'ai analysé la Bièrre 'India Pale Ale' fabriquée par John Labatt, London, Ont., embouteillée par M. N. Y. MONTREUIL, Québec. C'est une bière légère, contenant peu d'alcool, d'un saveur délicieuse et très agréable, d'une qualité supérieure et pouvant rivaliser avec les meilleures Bières importées. J'ai aussi analysé le **PORTER (XXX STOUT)** de cette même brasserie, et d'excellente qualité, sa saveur est très agréable, c'est un tonique plus énergique que la Bière précédente, car il est plus riche en alcool, pouvant être comparé avantageusement avec tout Porter. Ces Bières et Porter de John Labatt, London, Ont., sont fabriqués des meilleures qualités d'orge et houblon et ne contiennent aucun ingrédient nuisible à la santé."

Faites usage de la Célèbre **BIERE ET PORTER LABATT** et n'en prenez pas d'autre en substitution.

N. Y. MONTREUIL.
Seul agent à Québec,
17, rue St-Paul, Québec.

Fabricant des meilleures eaux gazeuses, voir analyse.
Québec, 16 juin 1891—1891 et j.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE !

TRAVERSE DE QUEBEC A LEVIS.
Québec et Lévis
Les bateaux "Pilot" et "Artic" font le trajet entre Québec et Lévis tous les demi-heures.
Prix : 20 cents aller et retour

TRAVERSE DE QUEBEC A LEVIS

Pour le Grand Tronc
LAISSE QUÉBEC
A. M. 7.00 Train mixte pour Richmond.
8.30 Train mixte pour Richmond.
11.30 Train éclair Express pour l'Ouest.
P. M. 2.30 Train éclair Express de l'Ouest.
7.45 Malle pour l'Ouest.

Pour l'Intercolonial
A. M. 7.00 Malle pour Campbellton.
7.30 Train d'accommodation pour la Rivière-du-Loup.
P. M. 2.00 Malle pour Halifax.
5.00 Train d'accommodation pour la Rivière-du-Loup.

Pour le Québec Central
P. M. 1.00 Express pour Sherbrooke.
1.30 Mixte pour St-François.

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, les ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1/2 d., 25 qd., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington.
Signé : THOMAS HOLLOWAY.
Québec, 1er mai 1890—1891 3 f s p D

NOUVEAU MAGASIN

—O DE O—
—O A LA O—

MUSIQUE

Rivière-du-Loup, en bas.

NOUS AVONS OUVERT une succursale à la RIVIERE-DU-LOUP sous la guidance de notre sympathique solliciteuse des ventes, M. HENRI E. LAVIGUEUR, dont la confiance du public et en particulier du monde musical lui est acquise par sa courtoisie, son urbanité et les efforts qu'il a toujours apportés à les bien servir.

Le fond de commerce des deux magasins se compose d'un choix de PIANOS et D'HARMONIUMS SUPERIEURS, D'INSTRUMENTS DE CUIVRE ET A CORDES, et de toutes espèces d'instruments, de musique, en feuilles, etc., etc., etc. Seul agent à QUÉBEC et à la RIVIERE-DU-LOUP des Pianos et Harmoniums de renom suivants :

PIANOS
HALLET, DAVIS & CO., de BOSTON.

SCHUBERT PIANO CO., de NEW-YORK.

O. NEWCOMBE & CO., de TORONTO.

MEDELSSOHN PIANO CO., de TORONTO.

EVANS BROTHERS, de INGERSOLL.

HARMONIUMS
Thomas Organ Co et W. Doherty & Co.

INSTRUMENTS DE CUIVRE
Jérôme, Thibouville, Lamy,
PARIS, FRANCE.

HENRI E. LAVIGUEUR,
Gérant de la succursale Rivière-du-Loup.

Bernard, Fils & Cie
ÉDITEURS DE MUSIQUE,
135 et 137, rue St-Jean et Ste-Ursule,
Haute-Ville, Québec.

Dernière Edition

LA LOI DU TRESOR

La loi du Trésor, 35 Vict., chap. 9, sect. 2 de la clause 27, dit :

2. Le Lieutenant-gouverneur en Conseil peut, de temps en temps, dans le cas d'un besoin causé par un déficit dans le revenu d'une manière imprévue, donner ordre au trésorier d'effectuer un emprunt temporaire imputable au fonds du revenu consolidé, etc., mais tel emprunt ne devra pas excéder le montant de tel déficit dans le dit revenu du fonds consolidé pour rencontrer les obligations qui pèsent par la loi sur ces fonds et il ne devra pas être appliqué à aucune autre fin.

En vertu de quel principe, étant donné ce texte de loi, M. Mercier peut-il faire un emprunt temporaire de \$3,000,000.

Le déficit du revenu consolidé serait-il de \$3,000,000.

Il faudrait apprendre cette nouvelle intéressante à la province de Québec !

De tout un peu

M. Burgess, le député-ministre de l'Intérieur dont il est tant question de ce temps-ci, est un gâté fervent, nommé par le gouvernement Mackenzie.

Nous lisons dans un journal :

M. Perley, a payé, avant-hier, le montant des bijoux que lui a donnés Murphy. Le billet n'était dû que le 31 août.

M. Mercier arrivé samedi à Québec, en est reparti hier après-midi pour Ste-Anne de la Pêrade, où se trouve en ce moment sa famille.

On sait que le premier-ministre est devenu propriétaire de la ferme Ritchie. Il repartira pour Montréal jeudi.

M. Adam Brown continue ses efforts pour développer des relations commerciales plus étendues entre le Canada et la Jamaïque. Il est en pourparlers avec les compagnies de chemins de fer pour obtenir d'elles des *bills of lading* directs aux exportateurs, faisant ainsi disparaître un des principaux obstacles de l'exportation en ce pays.

On annonce que le Rév Vincent Plinguet, curé de l'île Dupas, est à la dernière extrémité. M. l'abbé Plinguet, un grand et vénérable vieillard, est le doyen des prêtres du diocèse de Montréal et un des plus anciens élèves survivants du collège de Ste Sulpice. Il a près de 90 ans.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

M. Spurgeon recouvre la santé

Londres, 20.—M. Spurgeon revient progressivement à la vie. M. Gladstone a écrit à Mme Spurgeon pour lui exprimer sa sympathie. Elle-ci lui a répondu par des remerciements, et M. Spurgeon a ajouté en post-scriptum deux ou trois lignes de sa main.

M. DE FREYCINET VEUT DÉMISSIONNER

Paris, 20.—Les membres du conseil des ministres ont persuadé M. De Freycinet de ne pas démissionner. Les ministres eux-mêmes ont représenté à M. De Freycinet que le rejet par la chambre des députés du crédit demandé pour l'école polytechnique, n'impliquait pas un manque de confiance. La presse semble favorable au maintien de M. De Freycinet comme premier-ministre.

DISCOURS DU COMTE D'HAUS-SONVILLE A TOULOUSE

Il dénonce la politique du cardinal Lavergne

Paris, 20.—Le comte d'Haussonville, représentant le comte de Paris, et parlant à Toulouse, a attaqué le cardinal Lavergne à cause de l'appui qu'il donne à la république. Il a dit que les catholiques qui s'imaginent pouvoir former une république catholique se font grandement illusion. Le mot d'ordre de la république actuelle est encore, comme il a toujours été : Guerre à la religion. Ce n'est pas à moi, a-t-il ajouté, à tracer un clergé une ligne de conduite, mais la politique du cardinal Lavergne n'est pas la meilleure à suivre pour défendre les intérêts de l'Eglise.

La triple alliance

Berlin, 20.—L'adhésion de lord Salisbury à la Triple Alliance paraît avoir eu lieu dans le but de protéger les intérêts anglais en Egypte et aux Indes.

La Porte, qui s'était alarmée des mouvements des diplomates français au sujet de la reprise de la question des Dardanelles pour servir les fins de la Russie, s'est mise en communication avec l'ambassadeur allemand à Constantinople pour connaître la politique de la triple alliance à ce sujet. Il est compris que le gouvernement turc aura l'assurance d'un statu quo.

Mouvements du Czar

Berlin, 20.—Aussitôt après la réception de l'escadre française à Cronstadt, le Czar fera voile pour Copenhague, escorté par des frégates russes et françaises.

Persecution juive

St-Petersbourg, 20.—La persécution juive commence à diminuer. Le décret a été renvoyé à une date indéterminée, et des ordres ont été donnés à la presse afin qu'elle cesse de publier des articles propres à exciter la haine contre les Juifs.

Nouvelles Locales

Incendie au Saguenay

Des dépêches reçues samedi nous apprennent la destruction par l'incendie de la maison d'école, et des magasins, hangars et bureaux de la maison Price à la Grande Baie, Saguenay. Le bois empli dans le voisinage a pu être sauvé de la conflagration.

La "Naiade"

Un vaisseau de guerre français, la *Naiade*, est arrivé dans le port hier l'après-midi. La *Naiade* vient en ce moment d'Haïti où le ministre plénipotentiaire français, M. Fleesch, insistait auprès du président Hipolyte pour obtenir une réparation à la suite du meurtre d'un français à Port-au-Prince.

La *Naiade* a quitté directement Port-au-Prince à destination pour Québec, s'arrêtant seulement pour prendre du charbon à Sydney, C. B.

C'est un des trois bâtiments qui composent la division navale de l'Atlantique du Nord et qui sont : La *Naiade* et le *Roland*, croiseurs, et le *Bisson*, aviso. Les bâtiments chargés de surveiller la pêche à Terre-Neuve ne sont pas compris dans cette division.

Le contre-amiral Cuverville, commandant la division de l'Atlantique Nord, se trouve à bord de la *Naiade*.

Dès l'arrivée du navire, l'aide-de-camp, M. Le Bris, lieutenant du vaisseau, est descendu à terre pour affaire de service. Cet après-midi M. le comte de Turenne, consul général de France, est allé rendre visite à l'amiral et celui-ci la rendra ce jour ou demain au consul général dans ses bureaux.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue au navire français.

Mariage d'un conseiller législatif

L'honorable Wilfrid Prévost, de Saint-Jérôme, C. B., et conseiller législatif pour la division de Rigaud, a épousé à l'église paroissiale de St-Jérôme, mademoiselle Honorine Globensky, fille de feu Edouard Globensky, notaire.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le fils du marié, M. l'abbé Joseph Prévost, résidant actuellement à St-Jérôme.

Bénédictin d'une cloche

Il y aura bénédiction d'une cloche destinée à l'église du Sacré-Cœur de Jésus, diocèse de Chicoutimi, jeudi prochain, le 23 juillet.

Le Pacifique Canadien

Etat des recettes du trafic du 1er juillet au 17 juillet 1891 :

1891.....	\$389,000
1890.....	357,000

Augmentation.....\$ 23,000

Les recettes du chemin de fer du Nouveau-Brunswick sont incluses pour les deux années.

Le fromage Canadien

Le fromage canadien a su se créer un bon nom par sa bonne qualité sur le marché anglais ; en conséquence, comme résultat pratique, l'exportation de nos fromages a atteint le joli chiffre de \$9,000,000. Le chiffre de nos exportations de beurre est encore bien minime et peu élevé. L'an dernier, nos envois de beurre en Angleterre, ont été de 1,951,555 livres, ce qui nous a rapporté \$340,131.

En tournée pastorale

L'évêque anglican de Québec, accompagné de son chapelain le Rév. Lennox Williams et du Dr Sutherland, missionnaire de la côte du Labrador, est parti jeudi, à bord de l'*Otter* pour visiter la côte Nord. Les voyageurs devront faire quelques trecks en mules dans une embarcation ouverte. Ils visiteront probablement les îles de la Madeleine.

Progrès de Pembroke

Le diocèse de Pembroke fait des progrès notables sous l'administration de Mgr Lorrain. La ville de Pembroke doit être dotée sous peu d'un magnifique hôpital en pierre de taille, ayant 150 pieds de façade et trois étages. Mgr Lorrain doit faire commencer les travaux dans quelques jours. Les plans ont été préparés par M. Victor Roy, architecte de Montréal.

Une fête de famille

Jeudi, le 16 courant, la belle paroisse de St-Jean, Ile d'Orléans, était témoin d'une cérémonie qui excitait la plus grande sympathie pour les héros de la fête.

La famille de M. Léandre Pouliot, qui compte parmi elle un jeune marchand de cette ville, M. A. Pouliot, de Myrand & Pouliot, profitant du retour simultané de quatre de ses membres, tous marins, dont trois sont capitaines au long cours, avait résolu de fêter cette réunion qui n'avait pas eu lieu depuis 16 ans, de la manière la plus solennelle possible.

A huit heures, jeudi matin, une grande messe d'actions de grâce était célébrée dans l'église de St-Jean, après laquelle, quelques minutes avant le dîner, une adresse fut présentée par les enfants à leurs dignes parents. Puis vint le repas qui fut aussi copieux qu'il devait l'être dans une circonstance comme celle-ci.

Un cas d'empoisonnement

Un jeune enfant de M. Pierre Duprés, de Lévis, a failli s'empoisonner vendredi en avalant une solution de caustique.

Le Dr Lord fut appelé aussitôt et réussit à contrôler le poison au moyen d'un antidote. On dit que l'enfant, après avoir beaucoup souffert toute la journée d'hier et toute la nuit, est un peu mieux ce matin.

Le téléphone à Saint Joseph

Presque tous les poteaux sont posés. Les ouvriers travaillent activement à mettre en communication avec le bureau central les différents fils téléphoniques. Dans quelques jours les souscripteurs de Saint Joseph pourront s'entretenir avec ceux de Lévis.

Accident

Vendredi matin, Auguste Charrier, charretier de Lévis, a été victime d'un accident qui a failli lui coûter la vie.

Il se trouvait avec sa voiture, à la traversée de l'intercolonial, quand l'oulet, lorsqu'il vit venir l'express d'Halifax ; voulant faire reculer sa voiture, il n'eut pas plutôt mis la main sur la bride du cheval, que la locomotive le frappa au bras droit, le lançant à une grande distance.

M. Charrier a été assez grièvement blessé au bras.

Musique à l'île d'Orléans

Avec la bienveillante permission du lieutenant-colonel Montzambert et des officiers, la fanfare de la batterie B, donnera, demain soir, à l'île d'Orléans à 8 heures, le programme suivant :

1. Marche Canadienne.....C. Bender
2. Ouverture.....Si J'étais Roi.....A. Adam
3. Valse.....Joie Envolée.....Fahrbach
4. élection.....Le midi.....Jack Wolski
5. Hunting scene (characteristic).....Bucalossi
6. Valse.....Leinass Klacze.....Lobitzki
7. Galop.....Lestige Bruler.....Faust

Vive la Cana-Henne.....God Save the Queen.

JOS. VÉZINA.

* Maître de bande.

Pour l'avantage de ceux qui voudraient assister à ce concert en plein air, le vapeur *Orléans* fera un voyage spécial demain soir, laissant le quai Champlain à 7.15 heures, et au retour du bout de l'île à 10 heures.

Des chaises seront à la disposition du public, autour de l'esplanade, pour la faufile.

Au cas de mauvais temps le concert aura lieu mercredi soir.

Mal informés

Nous avons été mal informés en publiant ces jours derniers dans nos colonnes que le Rév. M. Angers, vicaire à St-Augustin, était dangereusement malade ; ce qui est exact, c'est que ce monsieur a dû quitter momentanément son vicariat à St-Augustin pour prendre quelques semaines de repos.

Personnel

M. J. D. Rolland, de Montréal, est en cette ville.

Pèlerinage

Un grand pèlerinage de Ste-Anne de Montréal, dirigé par les R. P. Rédemptoristes a visité le sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré hier.

Pic-nic

Les membres de l'école de cavalerie sont allés en pic-nic au lac Beauport, aujourd'hui.

Retraite

Le révérend père Plessis, du monastère des dominicains de Saint-Hyacinthe, prêche actuellement au couvent de Jésus-Marie, de Saint-Joseph de Lévis.

Pèlerinage

Le pèlerinage du diocèse de Sherbrooke est attendu ce soir, par le Québec-Central.

Nouvelle compagnie

La compagnie d'asbeste de Beauce s'est adressée au gouvernement pour être constituée en corporation civile.

La nouvelle compagnie, qui s'occupe de l'exploitation des mines d'asbeste, a un capital de \$10,000. Les promoteurs sont J. Godbout, Thon, J. E. Robitoux, hon. H. C. Pelletier, C. De Loy, L. Fortier, A. Angers, C. Fortier et F. Renault.

L'église de Ste-Foye

On achève la construction en pierre de l'église Ste-Foye. La toiture en bois sera recouverte en tôle galvanisée.

Les colons de la Nouvelle-Ecosse

Vendredi, plus de trois cents descendants des colons de Yorkshire, qui allèrent s'établir dans la Nouvelle Ecosse en 1774, se sont réunis avec les membres de la société historique de Westmoreland et Cumberland, chez M. Howard Trueman à Point de Bute. M. W. C. Milnes, de Sackville, a donné une intéressante conférence sur la rébellion Eddy.

Retraite annuelle

Les Révérends Frères Maristes, tant au Canada que des Etats-Unis, sont actuellement réunis à St-Jean d'Iberville, au nombre de 120, pour les exercices de leur retraite annuelle.

Notre fromage

Le mode de fabrication et de paquage du fromage usité au Canada est aussi parfait que celui des autres pays qui exportent du fromage à la Jamaïque. La qualité du fromage canadien exporté à la Jamaïque a été trouvée supérieure même.

La récolte à Percé

La pêche est assez bonne à Percé et la récolte de foin sera abondante. La récolte de grain et de patates sera moyenne.

Nouvelles militaires

La *Gazette Officielle* publiait samedi les ordres généraux de la milice désignant les endroits et les jours où auront lieu les camps cette année, comme suit :

District No 1, St-Thomas, du 1er au 12 septembre ; No 2, Est, Niagara, du 1er au 12 sept ; No 3, Ouest, Sault Ste-Marie, du 4 au 15 août ; No 3 et 4, Belleville, du 8 au 19 septembre ; No 5, Farnham, du 8 au 19 septembre ; No 6, Laprairie, du 8 au 19 septembre ; No 7, Rimouski, du 15 au 26 septembre ; No 8, Sussex, N. B., du 26 septembre au 2 octobre ; No 9, Aldershot, N. S., du 15 au 26 septembre.

La *Gazette* contenait de plus les changements survenus dans les bataillons de la province de Québec.

Voici ceux qui concernent le 65e. Le lieutenant A. R. L. Roy devient capitaine à la place de J. P. A. Destrois maisons transféré à la Cie No 4 du 85e.

M. H. A. Archambault, M. D., est nommé assistant-chirurgien en remplacement de J. A. G. Villeneuve, démissionnaire.

M. J. R. L. Debois-Thibadeau, est nommé 2e lieutenant du même bataillon. M. Thibadeau a obtenu un certificat de 1ère classe.

Pour New-York

M. Edmond Taschereau, frère de feu M. Edouard Taschereau, est parti hier soir pour New-York, sur réception d'un télégramme annonçant que le malade était à l'extrémité.

Librairie Montmorency-Laval

Nous avons l'honneur d'informer Messrs. les curés que nous venons de recevoir d'Europe un grand choix de LAMPES de sanctuaire, LUSTRES de suspension, CANDELABRES avec cristaux ou pierreries, le tout d'un genre tout à fait nouveau.

Une visite est sollicitée.

PRUNEAU et KIROUAC,

28 rue de la Fabrique.

Pendant plus de cinquante ans

Le Sirop adoucissant de Madame Winslow a été employé pour la dentition des enfants. Il soulage l'enfant, adoucit les gencives, diminue la douleur, guérit les coliques flatulentes, et est le meilleur remède pour la Diarrhée. Vingt-cinq centins la bouteille. Vendu par tous les droguistes de l'univers.

Québec, 27 Mai 1891—1 an H.

DECES

A New York, le 20 juillet courant, à l'âge de 78 ans, Joseph Edouard Taschereau, Ec. avocat, fils de l'hon. J. J. T. Taschereau.

L'heure et le jour des funérailles seront donnés demain.

LE

"Courrier du Canada"

Est en vente chez MM. Béland tabaciste, rue et Faubourg St-Jean, chez M. Victor Marier, dépôt central de journaux, rue d'Aiguillon, J. Ernest Lepage, 14, rue Saint-Georges, Filteau, libraire, rue Buade, Hauteville, A. O. Raymond, la Fabrique, Drouin et Frère, rue St-Joseph, St-Roch, et à Lévis chez M. C. A. Demers, station de I. C. R.



VENTE A L'ENCAN

LIMITES A BOIS DE VALEUR.

IL SERA OFFERT EN VENTE aux salles d'encan de J. A. MAXHAM & Co, à Québec, le MERCREDI, 26 AOUT, à 2 HEURES P. M., tout le pin et épinette marchand de pas moins de 9 pouces de diamètre sur pied de la réserve indienne de Betsamis, coté de Saguenay, P. Q. On ne réserve pour les indiens que le bois sur une étendue de terrain d'un mille de profond, sur faisant face au fleuve Saint-Laurent, et s'étendant de la rivière Betsamis à la rivière Papineau.

CONDITIONS : Un bonus sera payé comptant au moment de la vente, ainsi que \$3 par mille carré pour la première année de reboisement, et les obligations résultant du tarif sur la coupe du bois à chaque saison ; et en outre l'acheteur devra livrer, lorsque requis, en tout temps avant l'expiration de l'année 1894, au Village Indien de la réserve, 6,000 mdrres 12 x 9 x 13, et 12,000 planches 12 x 9 x 13, propres à la construction d'une maison d'école et d'un hôpital.

Le bois devra être enlevé en dedans des quatre ans à partir du 30 avril 1892.

On permettra aux Indiens de prendre du bois de chauffage pour leur usage sur toutes les parties de la Réserve.

Cette vente sera soumise aux Règlements de la vente de bois du Département.

L. VANKOUGHNET, Dép. Sec. Gm. des Affaires des Sauvages, Ottawa, 9 juillet 1891.

LE

"Business College"

DE MONTREAL,

est transféré au coin de

CARRÉ VICTORIA et de la rue CRAIG,

l'un des endroits les plus sains et

les plus beaux de la ville.

CE COLLEGE est le plus grand, le mieux organisé et le plus fréquenté de tous les instituts commerciaux du Canada. Le bureau sera ouvert après le 24 AOUT pour l'enregistrement des étudiants, et les classes seront ouvertes le 1er SEPTEMBRE. Les étudiants peuvent être admis en aucun temps après cette date. Des circulaires en anglais et en français contenant des informations complètes quant au cours, aux prix, etc., sont envoyés gratis.

Adresse : DAVIS & BUIE, BUSINESS COLLEGE

42, carré Victoria, Montréal.

Québec, 15 juillet 1891.

241

GRANDE REDUCTION

15 A 25 POUR CENT !

MONTRES, HORLOGES ET BIJOUX !

HORLOGES, BAGUES,

MONTRES EN OR ET EN ARGENT,

EPINGLES ET CHAINES EN OR,

SETS EN OR DE GUINÉE, etc.

BAGUES EN DIAMANTS,

JONGS ALLIANCE, etc.

SPECIALITE

Lunettes et Lorgnons en cristal Lawrence

LUNETTES LAWRENCE,

PIPES EN ECUME DE MER,

ARGENTERIES, TÉLÉSCOPES,

ACCORDÉONS, etc., etc.

Une visite est sollicitée.

ELIE BEDARD,

Horloger-Bijoutier,

557, Rue Saint-Paul.

Québec, 3 juillet 1891—m.

230



LE MAGASIN DU LOUVRE,

Vis-à-vis la Cote du Palais.

Pour un Mois !!

Grande Réduction sur la Balance de nos

MARCHANDISES D'ÉTÉ !

Dix pour cent d'escompte

Sera donné sur toutes les Chemises Blanches, prix variant de 49 cents à \$1.50 !

Chemises lassées pour garçon, 46 cents valant 65 cents.

do do do hommes, 83 cents valant \$1.15.

REÇU le 15 courant, 2 CAISSES d'IMPERMEABLES pour Dames et Messieurs, dans les derniers dessins avec colerette de 30 pouces.

Des Tailleurs d'expérience sont attachés à l'établissement.

Toute commande par la malle recevra une attention spéciale.

COTE & FAGUY,

27, Rue St-Jean,

VIS-À-VIS LA COTE DU PALAIS.

Québec, 15 juillet 1891—5 déc. 90—1 an.

FRECHON & CIE